





<p>Le compte administratif 2021 est adopté :</p> <p>Fonctionnement : Dépenses : 150 464,03 € dont 43 677 € correspondant à l'excédent du service de l'eau qui a été reversé à la CC2T Recettes : 116 651,16 € Excédent au 31/12/2020 : 112 857,03 € intégrant l'excédent de l'eau</p> <p>Investissement : Dépenses réelles: 58 675,43 € Recettes réelles : 56 392,62 € Excédent au 31/12/2020 : 16 705,55 Commandes en cours au 31/12 : 39 000 € Subventions en cours au 31/12 : 23 200 €</p>	<p style="text-align: center;">Résultat au 31/12/2021 : 79 044,16 €</p> <p>Un poste important de dépenses porte sur l'énergie et le combustible. La dépense a dépassé les 13 000 € en 2021</p> <p style="text-align: center;">Résultat au 31/12/2021 : déficit de 1 377,26 €</p>
<p>Le budget primitif 2022 est voté :</p> <p>Fonctionnement : Dépenses = recettes dont l'excédent reporté : 195 881,90 €</p>	<p>Les augmentations portant sur l'énergie, les matériaux, les travaux nous incitent vraiment à la prudence</p>
<p>Investissement = recettes y compris le report : 124 592,14 €</p> 	<p>Prévisions d'investissement : report de 2021 éclairage public : 29000€ subventionné à 79 % nouveaux projets : Toiture de la salle de motricité (ex-préau) de l'école : 16.000 € subventionné à 35 % environ Voirie (chemin de la Croix blanche + chemin de Toul) : 15 000 € demande de subvention à 30 % Terrain de jeux : le premier projet n'a pas été retenu par la Région. Un nouveau projet est étudié pour être présenté aux financeurs.</p> <p>Les travaux ne seront effectués qu'après accord des subventions par nos partenaires (Etat, Région, Département...)</p>

<p>Les taux des impôts locaux s'élèveront en 2022 à 27,52 % pour la taxe foncière et à 18,59 % pour la taxe foncière non bâtie. Ils augmentent de 1,57 %. La recette supplémentaire attendue sera de 500 € environ. La recette totale nette des impôts représente une somme prévisionnelle de 21 834 €</p>	
<p align="center">Ce qui se passe dans la commune :</p>	
<p align="center">Mairie-Ecole</p>  	<p>Une fenêtre a été changée au RDC à l'école en 2021 La toiture de la salle de motricité sera changée en 2022 en raison d'infiltrations persistantes.</p> <p>Le nettoyage des espaces verts devant la cour de l'école a été réalisé deux fois en 2021 par des membres de l'équipe municipale et des bénévoles. Début 2022, un spécialiste a taillé les tilleuls de la place de l'École</p> <p>Perspectives : La toiture de la mairie est en mauvais état et sera certainement au programme 2023, le projet est à l'étude. Une réflexion est entamée sur le mode de chauffage du bâtiment. Le chauffage est au gaz liquide (cuve).</p>
<p align="center">Bâtiment Salle de l'Amitié et médiathèque</p>	<p>Un défibrillateur a été installé sur la façade, il est à disposition des habitants ou des gens de passage. La remise aux normes a été exigée à la suite des contrôles périodiques intervenus en 2020/2021 (électricité, monte-charges, incendie...).</p> <p>La réparation des marches a été assurée par un tailleur de pierre local. La remise en état après la longue fermeture de la salle a été assurée par des membres de l'équipe municipale. La salle est désormais pleinement utilisable et peut être louée comme avant. L'éclairage de la façade a été refait en mars 2022 Les thuyas situés en haut de la cour devenus trop encombrants viennent d'être abattus et évacués par des membres de l'équipe municipale.</p>

Médiathèque



La médiathèque a rouvert en juillet 2021. elle est désormais tenue par des bénévoles.

Elle est ouverte les mercredis après-midi de 14 à 18h et les vendredis soirs de 19h30 à 20h30.

Cet été, elle sera fermée tout le mois d'août

Une partie des livres nous est prêtée par la médiathèque départementale. Ils sont changés régulièrement.

La dernière dotation est arrivée à la mi-mars. Il y a des livres pour tous les âges et tous les goûts (roman, documentaires BD, policiers..) Des livres sont écrits en gros caractères d'autres sont enregistrés sur CD-Rom

Le département nous a aussi donné des ordinateurs recyclés.

Le Relais-Famille de Domèvre nous propose d'organiser des ateliers d'utilisation des outils numériques si le nombre d'inscrits est suffisant. Si vous êtes intéressés, il faut le faire savoir à la médiathèque (tel : 03 83 23 11 68)

Périodiquement une heure de conte ou des jeux sont organisés.

Local technique Place de la Halle

Un nettoyage approfondi et un bon rangement ont été organisés suivis de l'évacuation en déchetterie de tout ce qui n'était plus utilisable.

Rues du Village



Les luminaires ont été passés en LED à l'automne et les derniers travaux électriques ont été terminés en début 2022

De nouveaux bacs à sel ont été acquis en 2021 pour permettre à tous les habitants de s'en servir.

Le comblement des nids de poule est effectué par deux membres de l'équipe municipale régulièrement.





Le nettoyage des caniveaux est effectué par des conseillers municipaux avant le passage de la balayeuse une fois par trimestre.





Le contrat d'entretien avec l'ESAT des Eaux Bleues est reconduit. (tonte, taille...)

Les membres de l'équipe municipale assurent également la taille de certaines haies communales (entrées du village,,,))

Les décorations de Noël ont été vérifiées, remises en état, installées, puis retirées par l'équipe municipale. Quelques éléments ont été achetés pour décembre 2021.

Le fleurissement des bacs disposés dans le village est également assuré par des membres de l'équipe municipale et des bénévoles. L'arrosage est souvent assuré par les voisins.

	<p>Le projet de modification des entrées de village par suppression des îlots bordés d'un trottoir est à l'étude en 2022</p>
<p style="text-align: center;">Cimetière</p> 	<p>Le columbarium existant étant déjà bien rempli, le conseil municipal a souhaité en réinstaller un nouveau dès 2021. Des membres du conseil et des bénévoles ont enlevé la butte, crée un muret et réalisé la dalle avant l'installation d'un nouveau module de 12 cases. Dans le même temps, la reprise des concessions engagée depuis quelques années a conduit au retrait de 3 tombes abandonnées.</p> <p>Enfin un nouveau portail a été installé par un artisan local côté sentier des Drapiers.</p> <p>L'entretien du cimetière est assuré par un désherbage thermique et / ou du fauchage.</p>
<p style="text-align: center;">Terrain de jeux</p> 	<p>Les jeux devenus dangereux ont été enlevés en 2021.</p> <p>Un projet de réfection complète d'un terrain sécurisé est en cours. Il aboutira si nous trouvons des subventions conséquentes auprès de la région.</p>
<p style="text-align: center;">Chemins ruraux</p> 	<p>Ils sont en plus ou moins bon état et plus ou moins fréquentés.</p> <p>Les parties les plus abîmées ou proches du village sont programmées sur plusieurs années.</p> <p>En 2021, ce sont les chemins de Rogéville et de la Haute Borne qui ont été réparés. En 2022, ce sera le tour des chemins de la Croix Blanche et de Toul si des financements nous sont accordés.</p>
<p style="text-align: center;">Forêts</p> 	<p>L'entretien des parcelles est assuré par les affouagistes</p> <p>La barrière d'accès au bois a été réparée et le cadenas remplacé par des membres de l'équipe municipale.</p>

<p>Dépôts sauvages</p> 	<p>Il y en a de plus en plus que ce soit sur les chemins ruraux, dans la forêt ou à proximité du point tri.</p> <p>Ils sont enlevés par des membres de l'équipe municipale aidés par des équipes de la CC2T mais cela a un coût pour la collectivité.</p> <p>Nous vous rappelons que l'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants.</p>
<p>Installation de la fibre</p> 	<p>Les installations techniques sont réalisées dans les rues du village.</p> <p>La perspective d'entrée en service est prévu à l'automne 2022,</p>
<p>PLUI-H</p> 	<p>La compétence en matière d'organisation de l'urbanisme est désormais intercommunale mais les règles sont soumises à des orientations nationales.</p> <p>Les communes membres de la CC2T étaient pour beaucoup dotées de PLU. Il s'agit donc de fondre tous ces documents en un seul tout en modifiant certaines dispositions ou périmètres. Il y a déjà eu nombre de réunions de concertations à tous les niveaux.</p> <p>Le calendrier : le 30 juin 2022 arrêt du PLUI- H par la CC2T, avis des communes et des personnes associées, enquête publique programmée en fin d'année et PLUI-H approuvé sans contraintes en janvier/février 2023.</p>
<p>Stérilisation des chats errants</p> 	<p>Une action de stérilisation des chats errants est menée par la commune.</p> <p>Des cages seront disposées dans le village à partir du lundi 13 juin entre le lundi et le jeudi.</p> <p>Les animaux capturés seront stérilisés et reviendront ensuite dans le village sauf si le vétérinaire les juge trop malades.</p> <p>Pendant toute la période, il ne faut pas poser de nourriture à l'extérieur pour que les chats aillent vers les cages.</p> <p>Les propriétaires de chats veilleront à garder leurs animaux à la maison. Si l'un d'entre eux non castré est capturé, il sera stérilisé par la commune .</p>
<p>Recensement</p>	<p>Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.</p>

Vie démocratique locale



Les prochaines élections sont fixées aux dimanche 12 et 19 juin. Le bureau de vote est tenu par des volontaires. Il est possible de s'inscrire auprès de la mairie

Séances du conseil municipal : les obligations sanitaires sont désormais allégées. Les séances redeviennent donc ouvertes au public intéressé.